

Demande d'autorisation municipale pour construction de minime importance

(non soumise à l'obtention d'un permis de construire)

Document à remettre à :

Administration communale, Route de Peyres-Possens 27, 1062 Sottens - greffe@jorat-menthue.ch - 021 905 51 15

A. Renseignement généraux					
Propriétaire(s)					
Nom:	Prénom : Prénom : Adresse :				
Nom :					
Parcelle :					
Téléphone :	Mail :				
B. Description de l'ouvrage					
Date :	Coût des travaux :				
Travaux réalisés par :					
C. Documents à fournir :					
l'ouvrage ;	parcelle avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de sou photos de l'ouvrage projeté permettant une bonne				
D. Signature et accords					
	lité l'autorisation de réaliser les travaux décrits dans la présente travaux conformément à la description, aux plans et croquis				
Date :					
Nom: P	rénom :				
Signature :					
Nom : P	rénom :				

Signature :



Commune de Jorat-Menthue

Accord des voisins de la parcelle directement touchés et/ou concernés :

Date :	Parcelle :					
Nom :	Prénom :					
Signature :						
Date :	Parcelle :					
Nom :	Prénom :					
Signature :						
Date :	Parcelle :					
Nom:	Prénom :					
Signature :						
Date :	Parcelle :					
Nom :	Prénom :					
Signature :						
Date :	Parcelle :					
Nom :	Prénom :					
Signature :						
Date :	Parcelle :					
Nom :	Prénom :					
Signature :						
Accord, signature du représentant de la PPE (administ	rateur ou autr	e) pour a	utant qu'il ai	t la qualité	de signat	ure :
Lieu :	Date :					
Nom :	Prénom :					
Signature :						
E. Décision :						
La Municipalité, dans sa séance du	a	décidé	d'autoriser	l'ouvrage	projeté	tenant
compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime impo						

Prix de l'autorisation : CHF 200.-